

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-trois, le sept avril, à dix-neuf heures,  
Présents : 48 le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire  
Absents excusés : 14 à la salle des Conférences du Rozier Coren à Saint-Flour,  
Pouvoirs : 15 après convocation légale en date du 31 mars 2023, sous  
Votants : 63 la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

**Présents :**

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, M. Gilles BIGOT, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, MME Ghislaine DELRIEU, M. Christian GENDRE, M. Vital GENDRE, M. Éric GOMESSE, MME Olivia GUEROULT, MME Martine GUIBERT, MME Nathalie LESTEVEN, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, MME Marie PETITIMBERT, M. Marc POUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Olivier REVERSAT, M. Pierre SEGUIS, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

**Absents excusés :**

M. Frédéric ASTRUC, MME Marina BESSE, M. Robert BERTRAND, M. Claude BONNEFOI, MME Yolande CHASSANG, M. Jérôme GRAS, MME Nadine JANVIER, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Marine NEGRE, M. Louis PECHAUD, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC.

**Pouvoirs :**

MME Pierrette BEAUREGARD donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU  
M. Robert BOUDON donne pouvoir à M. Bernard REMISE  
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT  
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES  
M. Philippe ECHALIER donne pouvoir à MME Agnès AMARGER  
M. Adrien LAMAT donne pouvoir à M. Marc POUGNET  
MME Annick MALLET donne pouvoir à MME Marie PETITIMBERT  
M. Guy MICHAUD donne pouvoir à M. Gilbert CHEVALIER  
M. Louis NAVECH donne pouvoir à M. Christian GENDRE  
M. Jean-Luc PERRIN donne pouvoir à M. Philippe MATHIEU  
MME Jeanine RICHARD donne pouvoir à M. Bernard MAURY  
M. Robert ROUSSEL donne pouvoir à M. Gérard MOULIADE  
M. Serge TALAMANDIER donne pouvoir à MME Céline CHARRIAUD  
MME Maryline VICARD donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT  
M. Loïc POUDEROUX donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT

Madame Annie ANDRIEUX a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **18 AVR. 2023**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le

**18 AVR. 2023**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

Accusé de réception en préfecture  
015-200066660-20230407-DELIB2023-125-DE  
Date de télétransmission : 18/04/2023  
Date de réception préfecture : 18/04/2023

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**OBJET EXPOSITION EN PLEIN AIR A GARABIT - DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS PAR LE SYNDICAT MIXTE GARABIT GRANDVAL**

**RAPPORTEUR** : Madame Bernadette RESCHE

**Considérant** le projet de réalisation d'une exposition en plein air de Garabit par le pôle patrimoine de Saint-Flour Communauté ;

**Vu** le budget prévisionnel de ladite exposition tel que précisé ci-dessous ;

**Considérant** que, compte tenu de l'objet de l'exposition, le Syndicat Mixte Garabit Grandval pourrait être sollicité pour l'attribution d'un fonds de concours à hauteur de 50 % du reste à charge de Saint-Flour Communauté, soit un montant prévisionnel de 7 135,50 € ;

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		RECETTES PRÉVISIONNELLES	
Exposition « Le fabuleux destin du Viaduc de Garabit »	25 951 €	DRAC Auvergne-Rhône-Alpes	2 595 €
		Département du Cantal	7 785 €
		Syndicat Mixte Garabit Grandval	7 135.5 €
		EDF « Route de l'énergie »	1 300 €
		Autofinancement	7 135.50 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>25 951 €</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>25 951 €</b>

Le Conseil Communautaire après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

✚ **SOLLICITE** du Syndicat Mixte Garabit Grandval l'attribution d'un fonds de concours à hauteur de 50 % du reste à charge de Saint-Flour Communauté, dans le cadre de la création d'une exposition en plein air à Garabit ;

✚ **AUTORISE** Madame le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de cette démarche.

POUR : 61 VOIX

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : 2 (M. Richard BONAL, M. Bernard COUDY)

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente

Céline CHARBONNIER



La secrétaire de séance

MME Annie ANDRIEUX

Accusé de réception en préfecture  
015-20008660-20230407-DELIB2023-125-DE  
Date de télétransmission : 18/04/2023  
Date de réception préfecture : 18/04/2023